

ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

Question orale de Monsieur le Sénateur VALADE, Vice-président du Sénat

M. VALADE : C'est un lieu commun que de dire que nous vivons désormais dans la société de l'information. Mais il ne faut pas oublier de former les hommes pour qu'ils puissent s'adapter à l'évolution des modalités de celle-ci. Ainsi, l'évocation d'Internet devient incantatoire. Encore faut-il que les étudiants, les chercheurs et, plus généralement, tous les citoyens sachent l'utiliser.

Il convient donc de mettre les enseignants, l'université et les universitaires, en situation d'affronter cette mutation inéluctable et rapide des sciences et des techniques de l'information.

Actuellement, l'enseignement de l'informatique au lycée, même s'il est assuré de façon satisfaisante, ne l'est qu'à partir d'un volontariat et de la bonne volonté de professeurs d'autres matières. Il en va de même, trop souvent, à l'université.

Il importe, par conséquent, de mettre en place rapidement une réelle formation initiale pour l'enseignement de l'informatique et de la sanctionner par un CAPES et une agrégation, à l'image de ce qui a été fait pour d'autres disciplines, pour certaines de moindre rayonnement. Il est en effet paradoxal de voir ces diplômes exister dans des disciplines très confidentielles tandis que rien de tel n'existe encore pour l'informatique. Cela me rappelle l'époque de l'introduction des mathématiques modernes à l'école, où les instituteurs apprenaient la semaine d'avant ce qu'ils avaient à enseigner la semaine d'après. On sait avec quels résultats ! Toute une génération d'enfants fut sacrifiée.

Le développement de l'informatique n'est pas seulement lié à des investissements et à des équipements. Il dépend de la bonne maîtrise de la discipline et de la qualité des chercheurs et des formateurs. Ces nouveaux diplômes seraient une bonne voie pour un meilleur développement des innovations pédagogiques et des animations interdisciplinaires. Ils seraient un soutien considérable pour ces nouvelles technologies permettant à notre pays de répondre au défi de l'information et de la communication.

Pour illustrer mon propos, je rappellerai que la récente opération « sciences en fête » du 10 au 12 octobre, s'est révélée un grand succès et qu'à cette occasion, on a édité un nouveau logiciel. Je pourrais aussi vous citer de nombreux exemples de petites entreprises dont les succès sont dûs à l'informatique.

C'est pourquoi toute une génération d'enseignants et d'étudiants souhaite la création d'un CAPES et d'une agrégation d'informatique.

**Réponse de Madame Ségolène ROYAL,
Ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire**

Madame ROYAL : Je comprends votre préoccupation. Cette proposition mérite un examen approfondi, mais ce n'est pas la solution que nous avons retenue, et je vais vous dire pourquoi.

L'informatique a pris dans notre société une place prépondérante et nous avons l'ambition de la rendre accessible à tous nos concitoyens. Pour la plupart d'entre eux, cependant, elle restera toujours un moyen et ne deviendra jamais une fin en soi.

Il en va de même pour la voiture : un automobiliste n'a pas besoin d'être un mécanicien confirmé¹...

L'informatique exige, certes, des connaissances de base : tout bachelier devra les posséder, non pour elles-mêmes mais parce que l'outil informatique est de plus en plus présent dans toutes les disciplines.

Ces connaissances minimales sont actuellement dispensées par des enseignants de disciplines diverses, qui ont acquis la maîtrise de l'outil informatique. C'est conforme à notre ambition : nous voulons que tous les enseignants sachent se servir de l'informatique.

Y aurait-il une valeur ajoutée à faire de l'informatique une discipline à part entière du secondaire ? Nous ne le pensons pas. Il en va, bien sûr, différemment dans l'enseignement supérieur, où l'on dispose d'enseignants-chercheurs en informatique.

Dans le secondaire, la création d'une discipline spécifique pourrait même avoir un effet contraire au but visé, en dessaisissant les autres

¹ NDLR : pour rester dans la métaphore automobile nous pensons qu'il faut plutôt un bon pilote pour utiliser correctement l'outil et éviter de le casser...

enseignants de l'informatique et en figeant celle-ci dans le carcan de programmes immuables.

Voilà pourquoi nous préférons persister dans la voie actuelle : enseigner systématiquement l'informatique à tous les enseignants dans le cadre de la formation initiale ou continue. Ainsi peut-on prendre en compte la rapide évolution de ce domaine.

Toutefois, je soumettrai votre proposition aux instances compétentes.

M. VALADE - Vous parlez de formation permanente. Soit. Encore faut-il des gens capables de la dispenser !

Il est vrai que nous conduisons tous notre voiture sans être des mécaniciens de haut niveau. Mais nous avons tous besoin de tels mécaniciens !

C'est cela que je vous propose de créer pour l'informatique : une reconnaissance permettant de récompenser ceux qui auront fait un effort poussé de formation.

Cette discipline connaît de rapides évolutions ? Certes. Mais ce n'est pas la seule : je n'enseigne plus la chimie comme on le faisait au début du siècle !

Dernière minute :

Nous venons de recevoir, tardivement, le B.O. n°43 du 4 décembre 1997 dans lequel sont publiés, en encart, les programmes pour l'enseignement optionnel d'informatique pour les classes de Première et Terminale ES, L et S. Ce texte, que nous ne pouvons reproduire ici faute de place, est peu différent de celui que nous avons diffusé en juin 97.

Il est par ailleurs disponible sur le Web EPI à l'adresse :

<http://www.fdn-fr/~epi>